



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MARTINE PINVILLE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 4 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**Contrats à impact social : signature d'un protocole d'engagement avec « Passeport Avenir » pour
lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole**
—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire ont signé ce 4 avril 2017 un protocole d'engagement avec l'association « Passeport Avenir » dans le cadre d'un contrat à impact social destiné à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole.

La signature de ce protocole permettra d'accompagner 130 élèves de l'enseignement agricole, issus en priorité des filières professionnelles de la 1^{ère} au BTS, en partenariat avec des entreprises. Elle vise à améliorer significativement leurs résultats scolaires, la poursuite de leurs études et leur insertion professionnelle.

L'association Passeport Avenir mobilisera au sein des entreprises partenaires un réseau de tuteurs volontaires, issus du monde professionnel et associatif qui accompagnera les élèves de l'enseignement agricole tout au long de leurs études.

Les actions d'accompagnement seront mises en œuvre à partir de la rentrée 2018 sur une durée de 5 ans. Une quinzaine d'établissements d'enseignement agricole seront initialement ciblés. Un suivi des résultats de cette initiative permettra de diffuser largement les bonnes pratiques dont elle aura permis l'émergence.

L'engagement des deux ministères porte sur 800 000 euros sur les 5 années à venir.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de Martine PINVILLE - 01 53 18 44 13 ; sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

"Je me félicite de ce partenariat qui permettra d'améliorer encore le succès des jeunes dans les filières professionnelles de l'enseignement agricole grâce à la mobilisation d'un collectif " a déclaré Stéphane LE FOLL à l'issue de cette rencontre.

Pour Martine PINVILLE : « La signature de ce sixième contrat à impact social nous montre la confiance de l'ensemble des acteurs pour ce dispositif nouveau permettant d'apporter des solutions à des besoins sociaux peu ou pas bien couverts jusqu'à présent. Ce dispositif apporte également une réponse aux besoins de financement de l'innovation sociale exprimée par les acteurs de terrain et permet de mieux affecter les ressources publiques en faisant porter le risque de l'expérimentation par des financeurs privés. »